

Revenus des ménages par habitant

23 317 €

Montant du revenu disponible
ajusté des ménages wallons,
par habitant, en 2015

Structure des revenus des ménages pour l'année 2015

	En pourcentage du total des revenus primaires				Euros par habitant			
	Wallonie	Bruxelles	Flandre	Belgique	Wallonie	Bruxelles	Flandre	Belgique
Excédent d'exploitation	2,3	3,1	2,6	2,6	482	657	682	616
Revenu mixte	8,1	9,3	9,2	8,9	1 711	1 969	2 413	2 142
Rémunération des salariés	81,1	78,4	77,5	78,6	17 046	16 639	20 342	18 907
Revenus de la propriété	8,5	9,3	10,7	9,9	1 782	1 966	2 807	2 391
Solde des revenus primaires	100	100	100	100	21 021	21 231	26 245	24 055
Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature	34,8	28,9	28,5	30,3	7 308	6 141	7 477	7 283
Autres transferts courants	-1,2	-1,6	-1,2	-1,2	- 243	- 336	- 315	- 294
Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, ...	-20,2	-17,5	-20,0	-19,8	-4 252	-3 711	-5 240	-4 763
Cotisations sociales	-32,0	-30,1	-30,7	-31,0	-6 724	-6 399	-8 051	-7 454
Revenu disponible	81,4	79,7	76,6	78,3	17 108	16 924	20 113	18 824
Transferts sociaux en nature	29,5	29,1	23,3	25,6	6 209	6 188	6 110	6 150
Revenu disponible ajusté	110,9	108,9	99,9	103,8	23 317	23 111	26 223	24 974

Sources : ICN ; Calculs : IWEPS (mai 2018)

Au niveau de la structure des revenus des ménages, les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, des revenus immobiliers et mobiliers ainsi que du revenu mixte, qui est du compte des personnes indépendantes. La rémunération des salariés est le poste le plus important en Wallonie alors que le poids du revenu mixte y est légèrement plus faible. Les revenus immobiliers et mobiliers ont une part dans les revenus primaires plus élevée en Flandre et à Bruxelles. Pour passer au revenu disponible, il faut tenir compte des transferts entre les ménages (principalement via la redistribution des revenus issue des impôts et des prestations en espèces). Ce système de redistribution a un effet plus important en Wallonie où le revenu disponible se monte à 81,4 % du solde des revenus primaires contre 79,7 % à Bruxelles et 76,6 % en Flandre.

Désormais, et depuis la publication des comptes régionaux de juillet 2015, il est également possible de tenir compte des transferts sociaux en nature (principalement les dépenses en enseignement et en soins de santé), et plus seulement en espèces. En tenant compte de ces transferts, il apparaît que le revenu disponible ajusté des ménages flamands équivaut quasiment à leur revenu primaire (99,9 %) alors qu'il est plus élevé tant à Bruxelles (108,9 %) qu'en Wallonie (110,9 %).

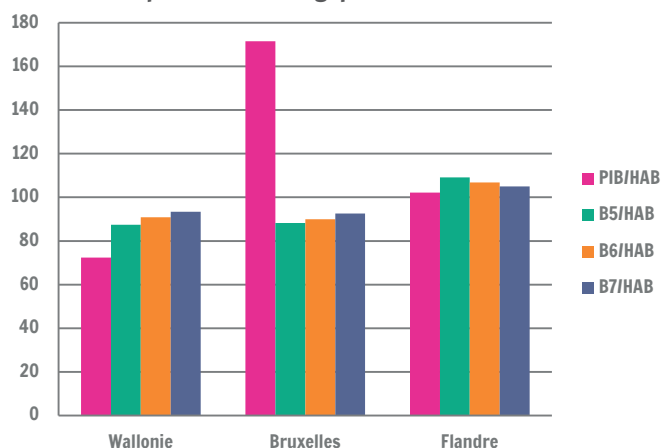
Le revenu disponible ajusté des ménages s'élevait en 2015 à 23 317 euros par habitant en Wallonie (+0,4 %) contre 23 111 à Bruxelles (+0,3 %) et 26 223 en Flandre (+0,9 %). Cette dernière possède des revenus des ménages, primaire, disponible ou ajusté, largement supérieurs à la Wallonie et à Bruxelles. Si en Wallonie et à Bruxelles, les ménages ont un revenu disponible ajusté plus haut que leur revenu primaire, ce n'est pas le cas en Flandre où le revenu disponible ajusté des ménages est très légèrement inférieur à leur revenu primaire par habitant.

Les transferts sociaux en nature, par habitant, ont des valeurs relativement proches entre les trois régions.

Revenus

des ménages par habitant

PIB et revenus par habitant (Belgique = 100)



Ce graphique montre clairement que le PIB par habitant à Bruxelles est de très loin supérieur à la moyenne belge alors que ses revenus primaire (B5), disponible (B6) et disponible ajusté (B7) sont inférieurs. En Wallonie, le système de redistribution des revenus permet aux Wallons de voir leur revenu par habitant se rapprocher de la moyenne nationale (72,4 % pour le PIB contre 93,4 % pour le revenu disponible ajusté).

Sources : ICN ; Calculs : IWEPS (mai 2018)

Revenu disponible brut ajusté par habitant - en standard de pouvoir d'achat (SPA)

Année 2015	Euros (SPA)	Indices (Belgique = 100)
Wallonie	23 110	92,5
Bruxelles	23 313	93,3
Flandre	26 338	105,4
Belgique	24 995	100,0
Zone euro	23 377	93,5
EU-28	21 897	87,6

En 2015, le revenu disponible brut ajusté des Wallons était de 23 110 unités en standard de pouvoir d'achat et donc supérieur à la moyenne de l'Union des 28 (5,5 % en plus).

La valeur la plus élevée, en Belgique, se retrouve en Flandre et puis à Bruxelles. Le revenu disponible brut ajusté wallon est quasi équivalent, en euros SPA, à la moyenne de la zone euro. Cependant, le revenu disponible brut ajusté des Wallons se situe sous la moyenne belge, de l'ordre de 7,5 %.

Sources : Eurostat, ICN ; Calculs : IWEPS (mai 2018)

Définitions et sources

Les données utilisées pour cette fiche proviennent des comptes régionaux publiés chaque année en février par l'ICN qui a également intégré en 2017 les dépenses de consommation finale et l'épargne des ménages, et en 2018, les heures travaillées.

Le revenu disponible brut ajusté des ménages, par personne, exprimé en SPA se calcule comme le revenu disponible brut ajusté des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) divisé par les parités de pouvoir d'achat (PPA) de la consommation individuelle effective des ménages et par la population.

Pertinence et limites

Le revenu disponible brut ajusté permet d'effectuer des comparaisons internationales en tenant compte des transferts sociaux en nature qui varient énormément entre les pays. Pour permettre cette comparaison, il convient de corriger le PIB afin de tenir compte des différences de prix, et donc de pouvoir d'achat (disponible au niveau des pays mais pas des régions), au sein de l'Union.

Il faut signaler que dans les chiffres d'Eurostat, il est question du revenu disponible brut ajusté des ménages mais aussi des ISBLSM. Ce dernier n'est pas disponible au niveau régional. Cependant son poids est très faible au niveau national (0,2 % du total en 2015).

Pour en savoir plus : <http://www.iweps.be/publication/comptes-regionaux-2017-2015/>

Personne de contact : Yves Tilman (y.tilman@iweps.be) / prochaine mise à jour : mars 2019